

1. Ouverture et salutations

- Le Président ouvre l'assemblée générale ordinaire 2017 et salue les participants. Sont présents 21 membres ayant le droit de vote.
- Comme scrutateur est élu Hanspeter Zogg.
- Divers membres se sont excusés.

2. Ordre du jour

- L'ordre du jour présenté est accepté à l'unanimité.

3. Protocole de l'AG 2016

- Le protocole de l'AG 2016 est accepté à l'unanimité avec remerciements.
- Publication du protocole 2017 dans le bulletin, alternativement en allemand et en français.

4. Rapport du Président

- Il y a de nombreux changements de propriétaires parmi les Corsairistes. Les nouveaux propriétaires sont le plus souvent inconnus. Il est nécessaire qu'ils soient contactés par les chefs de flottes afin de pouvoir maintenir constant le nombre de membres de l'Ascorsaire (env. 200).
- En 2017, le championnat suisse aura lieu à Pully, sur le Léman.
- Félicitations à :  
Lilian et Rolf Uhlmann pour le titre de champions suisse par points 2016,  
Hermann Maurer et Hanspeter Zogg comme vice-champions ainsi qu'à Adrian et Lia Dreyer et Cecile Uhlmann-Dreyer pour le 3e rang.
- En 2019 nous fêterons les 60 ans de l'Ascorsaire Suisse.

5. Rapport de la commission technique

- 2 nouveaux Corsaire en contre-plaqué ont été construits et ont reçu les numéros suivants :
  - SUI 869 David Keller sur le lac de Thoune
  - SUI 870 Atelier du Port SA à Gletterens. Ce bateau a été jaugé au début 2017 par Swiss Sailing
- Jusqu'à maintenant, les nouveaux Corsaire étaient soumis au test de balancement. Celui-ci a été annulé lors de la séance de comité du 21 janvier 2017.
- Lors du contrôle de SUI 870 il s'est avéré que la méthode et le protocole de jauge doivent être adaptés pour l'avenir.
- Une documentation concernant la révision du puits de dérive doit être publiée sur Internet. Roland Leuenberger, conseiller technique, demande à tous ceux qui ont des informations et/ou des photos sur ce sujet de prendre contact avec lui.
- La position exacte des cadènes de haubans varie fortement et ne peut pas être définie pour le moment

6. Présentation des comptes 2016 et rapport des réviseurs

- Le caissier Beat Zimmerli nous présente les comptes de 2016.  
L'exercice se solde par un bénéfice de Fr. 622.23 et une fortune nette de Fr. 16'762.12
- La tenue des comptes a été contrôlée par les réviseurs Corina Frick et Ruedi Knuchel.  
Elle est déclarée correcte et en ordre.
- L'équilibre des comptes est maintenu grâce à un nombre de membres relativement constant ainsi qu'à l'appui financier de 2 sponsors principaux.
- Les comptes 2016 sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée avec remerciements au caissier.

## 7. Décharge du comité

- L'assemblée générale donne, à l'unanimité, la décharge au comité.

## 8. Présentation et acceptation du budget 2017

- Les comptes 2016 et le budget 2017 sont publiés
- Une réserve de 1600,- est faite pour le CS 2017

Les chiffres précis pour le CS 2017 à Pully ne sont pas encore connus. Le budget sera influencé par le nombre encore inconnu de bateaux français qui y participeront (finance d'inscription, grutage, taxes diverses)

L'Ascorsaire Suisse doit payer le contrôle de jauge, le reste est couvert par le club de voile de Pully (via sponsors et finance d'inscription)

## 9. Présentation du programme 2017

- Le programme annuel 2017 publié sur le site internet corsaire.ch est définitif
- Le coup d'envoi sera donné à Altnau (Lac de Constance) les 6 et 7 mai, la finance d'inscription de Fr. 60.- comprend le grutage et le souper du samedi soir. Il est nécessaire d'avoir 10 bateaux au départ.
- CS du 25 au 28 mai à Pully,
- Davos est prévu les 8 et 9 Juillet
- Le championnat suisse par points 2017 aura une grand-voile comme prix offerte par Ben Flückiger (Onesails). Ce prix sera attribué lors de l'AG 2018, par tirage au sort, pour les Corsaire qui auront participés au CS + 2 régates ou 4 régates en 2017 et dont un des membres de l'équipage sera présent)

## 10. Propositions (se trouvent sur le site Internet)

- Modification de l'Art. 2.1 des statuts. Après débat, le texte a été légèrement modifié et accepté comme suit :  
..... le paiement de la cotisation de couple confère également la qualité de membre actif au conjoint, ou au partenaire de vie, quel que soit son sexe ...
- Pour la participation à une régates, un membre de l'équipage, au minimum, doit être membre de l'Ascorsaire.

## 11. Elections

- Comité : en règle générale, l'élection des membres du comité a lieu lors des années paires.

## 12. Mutations de certaines charges

- Hervé Duchoud nous fait part de sa démission du poste de président pour 2018. Un nouveau président de l'Ascorsaire Suisse sera recherché par le comité, les chefs de flottes, et par publication dans le bulletin.

## 13. Informations

- Croisière du 19 au 30 Juin 2017 sur la « Laguna di Venezia »

## 14. Divers

- Remerciements à Hermann Maurer et Hanspeter Zogg pour le grutage lors des régates du Greifensee, Davos et Portalban. Ils reçoivent un petit cadeau.
- Remerciements à Hervé Duchoud pour ses 11 ans de présidence de l'Ascorsaire Suisse lors de l'AG 2018
- En 1959, lancement du premier Corsaire construit en Suisse. En 2019 le jubilé des 60 ans sera fêté à Saint-Gingolph et au Bouveret. Appel à tous : veuillez faire parvenir à Hervé Duchoud tous les documents historiques, photos, etc. concernant le Corsaire, en votre possession.
- Proposition d'Adrian Dreyer : Hervé Duchoud devrait être élu parrain du jubilé de 2019. Un comité ad-hoc avec budget et compétences devrait être mis en place.
- Une proposition d'adaptations des cotisations est demandée pour l'AG 2018

Clôture de l'assemblée à 12h00

Pour le protocole :  
Hansruedi Bietenholz

Le président  
Hervé Duchoud

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Duchoud', with a large, stylized initial 'D' that loops back.